



Téléphone : Kléber 52-00 - Télégr. UNESCO PARIS
BALzac 24-02
19, AVENUE KLÉBER - PARIS XVI^e

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

In your reply, please refer to :
En répondant, veuillez rappeler :

N° MVM/748.341

Paris, le 23 janvier 1958

Monsieur le Président
Fédération internationale des archives du film
82 Rue de Courcelles
Paris (VIII^{ème})

Objet : Institut international du cinéma et de la télévision

Monsieur le Président,

A la suite des résultats des nombreuses réunions d'experts consacrées à la Rencontre de Venise les 25, 26 et 27 août 1956, l'intérêt d'un organisme international groupant les diverses associations internationales dans le domaine du cinéma et de la télévision avait été reconnu unanimement.

Au cours de la neuvième session de la Conférence générale de l'Unesco, à New Delhi, en 1956, a été adoptée une résolution qui invitait le Directeur général de l'Unesco à rechercher les possibilités d'établir une organisation internationale de coordination dans le domaine du cinéma et de la télévision, et à promouvoir la constitution d'un organisme international, non gouvernemental, indépendant, groupant les associations et organismes internationaux intéressés, tout en garantissant leur autonomie dans leur domaine respectif.

Durant l'année passée, le Département de l'information a entamé des consultations préliminaires avec les différentes organisations internationales qui ont manifesté un intérêt certain pour la création d'un organisme appelé provisoirement l'Institut (ou Conseil) international du cinéma et de la télévision.

L'Unesco a chargé M. Jean Benoit-Lévy, qui depuis 1955 a dirigé l'étude de ce projet, d'établir en collaboration avec les Services de l'Unesco et en s'entourant de l'avis des spécialistes qualifiés, un projet de statuts. Un tel projet a été élaboré qui, sous une forme

juridique, s'efforce de refléter les vœux exprimés et les moyens de les concrétiser.

... Nous vous envoyons inclus ce texte que nous vous serions reconnaissant de vouloir bien étudier de manière à nous faire connaître les suggestions qui pourraient être le résultat de la confrontation que vous serez probablement appelé à avoir avec vos mandants. Je reste à votre disposition pour vous faire parvenir le nombre d'exemplaires qui vous sera utile.

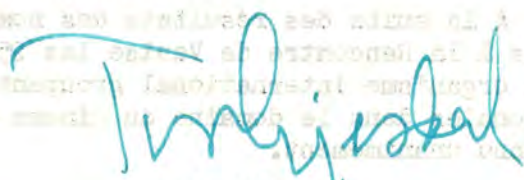
Suivant la nature des réponses reçues, il appartiendra au Directeur général de décider si les conditions préliminaires sont remplies pour pouvoir réunir une assemblée constituante.

De toute façon, je compte encourager dans les délais les plus rapides la constitution d'un Comité intérimaire restreint chargé de dresser le programme et l'application de celui-ci dans le même temps que serait mis au point un second projet de statuts qui tiendrait compte des nouvelles suggestions reçues.

La préparation de la tenue de cette assemblée constituante qui devrait éventuellement se situer avant la Conférence générale de l'Unesco, demandant beaucoup de soin et beaucoup de temps, je me permets d'insister pour que vous vouliez bien me communiquer vos observations le plus rapidement possible.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pièces jointes



Tor Gjesdal
Directeur du Département de l'information

P.S. - Afin de mettre à jour les différents renseignements sur les activités de votre Organisation, je vous serais reconnaissant de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint.

...